

ABONNEMENTS

Par an..... \$1.00
Six mois..... 0.60

(Payable d'avance.)

Pour pouvoir discontinuer, il faut avertir au moins quinze jours avant l'expiration d'un terme de pas moins de 6 mois et payer tous les arriérages.

LE CULTIVATEUR

St NORBERT BERTH
Alex Dubois 15jan84

Edition Hebdomadaire du CANADIEN.

ANNONCES.

Première insertion..... \$0.10
Autres insertions..... 0.05
Naissance, mariage ou décès 0.50

Les annonces suivantes seront insérées pour un cent le mot

Demandes d'emploi.—Demandes de domestiques ou employés. Annonces pour chambre ou pension

L. J. DEMERS & FRÈRE, Éditeurs-Propriétaires.

BUREAU: 30, rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC.

SAMEDI, 23 DÉCEMBRE 1882

A NOS ABONNÉS

Des circonstances imprévues nous forcent à ne publier que 8 pages cette semaine. Nous sommes à faire à notre journal des améliorations qui seront toutes à l'avantage des abonnés.

Pas de passe-droit.

Les plus maigres bécasses parviennent à voler. Grâce au télégraphe, il en est une qui se promène d'un bout du pays à l'autre depuis quelques jours.

M. Chapleau doit être poursuivi criminellement parcequ'il a vendu le chemin du Nord?

Et ses complices? Le télégraphe public-t-il donc de les signaler à la vindicte des lois?

Complice, la majorité de la chambre d'assemblée!

Complice, la majorité du conseil législatif!

Complice, le lieutenant-gouverneur!

Complice, la presse qui s'est morfondue pour faire sanctionner la vente!

Complice, le cabinet d'Ottawa qui a ouvert ses portes toutes grandes à M. Chapleau, immédiatement après le triomphe de sa politique!

Tout ce monde-là est coupable au même chef: pas de favoritisme, nous demandons la punition de tous les criminels.

Ce sera un gros procès.

Il y aura indictement contre Sir John: il était pour la vente de la section-ouest au Pacifique, séparément. C'est cette vente qui est la cause de ce qui vient d'arriver.

Indictement, deux indictements contre Sir Hector Langevin: il s'est prononcé pour la vente des deux sections: preuve facile, il a écrit des lettres aux députés qui l'ont consulté, aux journalistes qui ont voulu avoir son avis.

Indictement contre quarante députés et une douzaine de conseillers qui ont parlé et voté pour la vente.

Indictement contre nos zélés représentants à Ottawa qui, en compagnie de l'orateur de la chambre des communes, ont encouragé M. Chapleau par cette célèbre dépêche que l'on sait.

Indictement en bloc contre les gazettes conservatrices—pas contre le Canadien, bien entendu, qui, lui,

suivant son habitude, est resté dans le vrai chemin.

Que ministres fédéraux et locaux, députés aux communes et députés à l'assemblée législative, que journalistes et brochuriers soient condamnés à un commun supplice avec M. Chapleau—c'est bien. Mais que se soit offert en victime, nous y objectons. Pas de passe-droit!

Une seule victime ne suffit pas à apaiser notre courroux.

HOMMES DÉCHARNÉS.

Le Rénovateur de la santé de Wells "Wells's Health Renewer" donne de la vigueur et de la santé, guérit la dyspepsie l'impuissance et la débilité. \$1.

Quand les noms des hommes politiques et des diplomates européens nous arrivent retentissants, par la presse et par ce grand faiseur de renommée qui s'appelle le télégraphe, on est porté à prendre ces hommes pour des génies, des géants, des êtres d'une race à part, supérieurs. Pour celui cependant qui a eu l'occasion de se mettre en rapport avec ces hommes, de les connaître et de les apprécier, il devient bientôt évident qu'ils sont de simples fils d'Adam comme nous.

Nous l'avons eu au milieu de nous plusieurs années durant. Qui dira que nos hommes d'état canadiens lui sont inférieurs? Sir John A. McDonald, M. McKenzie, M. Blake, Sir George Etienne Cartier, Sir H. L. Langevin ne craignaient pas de se mesurer avec lui sur n'importe quel terrain. Et à mesure que notre système d'instruction publique se perfectionnera, la force intellectuelle de nos hommes politiques augmentera.

Il n'y a aucun doute aussi qu'à mesure que les fortunes privées deviendront plus considérables, les vocations politiques deviendront plus sérieuses et les études plus fortes. Il nous faut, dans ce pays, commencer par trouver le pain de chaque jour. Les inquiétudes du lendemain ne valent pas, généralement, cette liberté d'esprit que donne l'indépendance sous le rapport de la fortune.

Rumeur.

Une dépêche de Montréal, adressée au Globe de Toronto, mande que le bruit court dans le monde de la finance, qu'un avocat bien connu a acheté une partie considérable du stock de la compagnie de l'assurance Royale Canadienne, qu'il contrôle pratiquement aujourd'hui, et qu'il a l'intention d'en obtenir la liquidation et de faire par là une excellente spéculation. Un officier de cette compagnie nie cependant le fait, vu que les livres de transport ne mentionnent rien. Un ami de l'avocat en question pense que la rumeur est fondée.

CONFLAGRATION.

Une dépêche de Winnipeg nous apprend qu'un incendie s'est déclaré vendredi dans la nuit dans le grand Hotel, le Canadian Pacific, près de la gare du chemin de fer, et que cet établissement a été détruit de fond en comble. La thermomètre marquait 25 degrés au dessous de zéro; les pompiers n'ont pu travailler qu'avec la plus grande difficulté; ils ont fait tout leur possible pour sauver le Waverly Hotel et la Johnston House qui se trouvaient à proximité.

Cedernier édifice est devenu aussi la proie des flammes.

Les établissements incendiés étaient remplis de voyageurs qui se sont sauvés avec peine. Une femme a été gravement brûlée en essayant de sauver un enfant, qui a été retiré des flammes peu après.

Les pertes occasionnées par la destruction du Pacific Hotel sont évaluées à \$200,000.

On a pu sauver le mobilier qui était évalué à \$3,000, ainsi que les meubles de la Johnston House, y compris les tables de billiard, valant environ \$12,000.

La perte totale est portée à \$60,000, dont un tiers est couvert par les assurances.

Emigration et Immigration.

Pendant la dernière saison 60,000 personnes ont quitté les anciennes provinces de la Confédération canadienne pour aller s'établir au Manitoba et dans le Territoire du Nord-Ouest. Pendant la même période, 90,000 immigrants sont arrivés dans le pays, dont plusieurs se sont fixés dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, où ils ont trouvé de l'ouvrage en abondance. On peut donc dire que la population des anciennes provinces s'est accrue au lieu de diminuer.

Un Gouverneur Canadien.

Le Herald, de Montréal, journal libéral, a répondu lundi dernier au Globe de Toronto, qui avait non-seulement répudié l'idée de nommer Sir John A. MacDonal gouverneur-général du Canada, mais qui avait aussi condamné la politique et la pratique de faire de semblable nomination parmi les habitants des colonies.

Voici la réplique de notre confrère montréalais; elle mérite d'être lue attentivement:

« Il ne faut pas oublier qu'en 1867 M. Gladstone a déclaré que, quand une colonie désirait la nomination d'un gouverneur choisi parmi ses propres habitants, les autorités impériales devaient lui faire cette concession. En Australie, un politique de cette colonie, Sir George Grey, C. C. B., a été nommé gouverneur de l'Australie Méridionale en 1840, de la Nouvelle-Zélande en 1844, du Cap de Bonne-Espérance en 1854, de la Nouvelle-Zélande, pour un second terme, en 1861, où il occupa cette fonction jusqu'en 1867. Plus tard, il rentra dans la politique et

devint premier ministre de la Nouvelle-Zélande depuis 1877 jusqu'en 1879.

Plus loin, le même journal ajoute: L'exemple des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération indique que nous avons des excellents gouvernants dans le pays, et Lord Dufferin, dans son discours d'adieu au Toronto Club, les a félicités de leur habileté et de leur conduite constitutionnelle. On ne peut nier qu'il y avait peu de différence entre ces deux fonctions, si l'on excepte toutefois la question des appointements. En un mot les hommes publics canadiens peuvent remplir les devoirs de cette charge tout aussi bien que des anglais. Si nous avions des gouverneurs généraux canadiens, nous ouvririons par là une nouvelle et honorable carrière à nos hommes publics.....

"BUCHERPARA."

Guérison complète et prompte de toutes les maladies des reins, de la vessie et des voies urinaires. \$1 chez tous les droguistes.

Le havre de Rimouski.

Nous avons dit l'autre jour qu'une députation d'hommes influents s'était rendue à Ottawa dans le but de faire améliorer le havre de la Pointe-au-Père, à Rimouski. Si nous en croyons la rumeur, cette députation aurait obtenu beaucoup de succès auprès des autorités fédérales. Le gouvernement consacrerait probablement une forte somme dans le prochain budget à ces améliorations. Cette entreprise vaut certainement la peine d'être prise en considération et conduite à bonne fin; car il en résultera de grands avantages pour tout le pays.

Le juge en chef de Manitoba.

L'Hon. Lewis Wallbridge, C. R., de Belleville, a été nommé Juge en chef de la province du Manitoba, en remplacement de feu l'Hon. E. B. Wood. Le nouveau juge est né le 27 novembre, 1816, à Belleville. Il fit son éducation au collège du Haut Canada, et étudia le droit sous l'Hon. Robert Baldwin, à Toronto.

Il fut admis au barreau d'Ontario en 1839, et peu après promu à la dignité de Censeur de la Reine. En 1854 il se présenta dans le comté de Hastings sud, mais il fut défait. En 1853 il fut élu dans le même comté. En 1863 il fut pendant plusieurs mois solliciteur-général dans le gouvernement MacDonal-Dorion.

A l'ouverture du nouveau Parlement en Août, 1863, il fut élu Speaker, et il garda le fauteuil présidentiel de la Chambre jusqu'à la Confédération. M. Wallbridge fut le candidat conservateur pour Hastings Ouest, aux élections générales de 1878, mais il fut défait.

Un nouvel orgue.

L'installation du nouvel orgue dans l'église de Ste-Anne de la Pocatière aura lieu le 22 février prochain. Cette fête coïncidera avec les noces d'or du grand-vicaire Poiré, curé de cette paroisse. Une cérémonie promet d'être des plus solennelles et des plus imposantes.

Église Canadienne-Française de New-York.

Nous recevons de M. Faucher de Saint-Maurice, député en ce moment à New-York, la communication suivante:

Dimanche, 10 décembre, malgré le mauvais temps, avait lieu la bénédiction de la première pierre de la première église canadienne-française de New-York. Mgr Corrigan, archevêque de Pétra, pontifiait, et les sermons de circonstances ont été prêchés par le Révd. P. Aigueperse, provincial des Pères de la Miséricorde et par le Révd. P. Kielly de Brooklyn. Une foule nombreuse et emue encombrait la 76e rue où avait lieu l'imposante cérémonie. On y remarquait beaucoup de Canadiens-Français, venus là pour se rappeler que la Paroisse a sauvé et fait encore aujourd'hui la force du Canada Français.

Sans la Paroisse, sans le clergé, le peuple canadien français n'existerait plus. Il fut un temps où, abandonnés par tous, ces vaillants ne comptaient plus que 60,000. Ils se groupèrent autour de leurs pères: ils se recueillirent et cent ans plus tard ils étaient deux millions. Ils régnaient en maîtres dans la province de Québec, acquéraient de l'influence dans Ontario, dans les provinces maritimes et dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

A New York, ils sont de huit à dix mille, et nous n'hésitons pas à leur dire qu'avec de la concordie, de l'entente, ils sont appelés ici à un brillant avenir. Population saine, active, intelligente, honnête, industrieuse, elle est recherchée par tous ceux qui aiment les hommes consciencieux et les bons travailleurs.

Parmi ceux qui ont signé l'authentique de la bénédiction de la première pierre de l'église canadienne-française de New-York, nous avons remarqué les noms de l'archevêque, du provincial des Pères de la Miséricorde, de l'abbé Kielly de M. Paquet, député de Lévis, de M. Faucher de Saint-Maurice, député de Bellechasse de M. Nazaire Fortin, négociant de Québec.

Un lunch exquis fut servi, après la bénédiction, chez M. James Keenan.

Nous offrons toutes nos félicitations au courageux Abbé de la Croix de Castries, qui est le premier curé de l'église de Saint-Jean Baptiste-Des-Canadiens. Il a su par son tact et par sa grande connaissance des affaires surmonter les premières difficultés qui s'opposaient à sa patriotique entreprise: il ne lui reste plus maintenant qu'à la mener à bonne fin.

M. Gladstone.

Il y a eu cinquante ans hier qu M. Gladstone, premier-ministre l'Angleterre, est entré dans la vie politique. Presque tous les journaux de Londres et ceux des provinces ont consacré un article de fond à faire l'éloge de ce grand homme d'Etat. M Gladstone est un libéral en politique.

Les masacres de lord Cavendish.

La police a opéré deux arrestations importantes hier matin à Dublin. Les prisonniers, ayant noms Byrne, pavner, et Hanlon, cerroyeur, sont dit-on les meurtriers de lord Cavendish et de Burke. On est à faire une enquête.

... Lorsque l'on de s'aide trop on s'expose à manquer de ce que l'on peut obtenir. Le *Kidney-Wort* n'exige rien autre chose qu'un simple mais juste essai. Ceci accordé, il ne craint pas que l'on perde en suite confiance dans ses vertus. Une dame écrit d'Oregon: "J'étais affligée depuis trente ans de douleurs dans les reins. Deux paquets de *Kidney-Wort* m'ont fait plus de bien que toutes les autres médecines et tous les médecins auxquels j'ai eu recours. Je suis convaincue que c'est un remède infallible."

Durables, brillantes et distinguées sont les couleurs des teintures Diamond. Un paquet suffit pour teindre de 1 à 4 livres pesant d'étoffes de linerie et autres 10 cents pour chaque couleur.

Revue Commerciale.

Québec, 18 décembre 1882. Rien d'extraordinaire en fait d'événements dans la sphère commerciale depuis quelques jours.

Une tempête de neige énorme et qui s'est fait sentir jusque partout s'est abattue sur Québec, mercredi dernier, les chemins n'ont pas encore depuis ce temps là repris cette sollicité nécessaire à la facilité de communications par voiture. Ils sont encore, à la campagne surtout chargés d'une neige mouvante et épaisse qui n'offre aucune résistance aux pattes des chevaux, et les empêche de transporter à distance de lourdes charges.

Aussi nos marchés sont ils loin d'être alimentés comme ils devraient l'être et notre commerce local se ressent-il de cette rareté ou plutôt de cette absence presque complète de cultivateurs.

Rien d'absolument saillant à part cela et ce n'est une nouvelle décision de la part des directeurs des compagnies d'assurances qui font affaires à Québec d'explorer des assurés une augmentation de 50 pour cent dans les primes d'assurances.

Un certain nombre, on le sait, ont déjà renoncé à prendre des risques à Québec. On cite entr'autres parmi celles là la *Phœnix* et une couple d'autres dont les noms nous échappent.

Il en sera ainsi tant que notre corporation n'aura pas amélioré le système de notre aqueduc, et en conséquence augmenté les facilités de sauvetage.

Nous venons de mentionner le nom de notre corporation. Nous ne savons trop si les finances municipales se trouvent dans une meilleure situation qu'elle ne l'étaient il y a un an. Mais ce qui arrive de ce temp et paraît le laisser entendre.

Ainsi il n'est guère d'officiers de la corporation qui n'aient été favorisés d'une augmentation de salaire depuis quelque temps.

A sa dernière séance le Conseil de Ville a encore décidé d'augmenter de cent piastres le salaire de M. Fages, de M. Foley, de M. Boomer, de M. Coleman de M. Gingras, de M. Gallagher et de M. Bégin.

Augmentation annuelle de \$700 dans les dépenses municipales!

Nos marchands en sont dans le moment à faire leur inventaire et à balancer leurs livres, et d'un autre côté, la presse prépare le bilan des affaires de l'année.

Il est de ces rapports qui renferment de statistiques importantes et qui méritent d'être analysées.

Voici par exemple ce que l'on a constaté au sujet de la navigation et des frets durant la dernière saison:

La navigation en ce qui concerne notre port a diminué pendant la dernière saison tant sous le rapport du tonnage que sous celui du nombre des bâtiments venus.

La diminution pour cette année, comparée avec les chiffres de 1881, nous donne 15 bateaux à vapeur d'un tonnage de 37,564 tonnes et 50 navires à voiles de 49,088 tonnes. Ce déficit dépend en partie du peu de stock de bois qui a hiverné dans notre port l'an dernier et, pour la même raison, nous ne devons pas espérer voir arriver une grande flotte de printemps en 1883.

Les demandes orbitantes des ouvriers chargeurs de port ont aussi été cause que le chargement de colombs dans le port de Montréal a été dans une proportion beaucoup plus grande que par le passé.

Les exportations importantes de bois de cette automne ont fait légèrement baisser les prix et si un plus grand nombre de bâtiments s'étaient trouvés dans notre port, ils auraient pu trouver des engagements rémunérateurs. Le mouvement des affaires de ce port a également été affecté par les primes exorbitantes prélevées sur les navires et leurs cargaisons par les assurances étrangères qui a tellement contrarié complètement les affaires canadiennes. Pour remédier

à cet état de choses on se propose d'établir une compagnie d'assurance maritime qui portera le nom de Lloyd Canadien et dont les promoteurs et les actionnaires seront canadiens.

BOIS.

Dans ce commerce le plus important de Québec, l'année a été assez prospère. Les petites quantités en stock au début du printemps ont permis aux détenteurs de maintenir leurs prix jusqu'à ce que les exportateurs soient obligés de payer le prix demandé. L'année qui vient s'annonce également bien.

CORDONNERIE.

Cette industrie peut être considérée comme venant immédiatement après celle des bois, quant à son importance pour notre ville. 2,000 personnes environ trouvent du travail dans les différentes fabriques de Saint-Roch et de Saint-Sauveur. Toutes les fabriques ont travaillé pendant l'année, sans interruption; et quoique la saison ait été satisfaisante pour les fabricants, beaucoup parmi eux ont encore en mains assez d'ordres pour occuper leurs ouvriers. Les voyageurs de quelques maisons sont déjà sur la route, sollicitant des ordres pour le printemps prochain.

TABAC.

Les fabriques de tabac sont en pleine activité et les fabricants ont eu une très belle année. Les prix des produits sont naturellement gouvernés par ceux du marché de Montréal.

CUIRS ET PEAUX.

L'industrie du tannage a fait de grands progrès dans Saint-Roch et Saint-Sauveur et le nombre des tanneries a considérablement augmenté. Le progrès de la fabrication des chaussures dans notre ville a certainement contribué à ce développement, quoique nous devions dire qu'une grande quantité de produits sont exportés.

ÉPICERIES.

L'année a été assez satisfaisante et les affaires avec les paroisses situées sur les chemins du Nord et intercolonial se sont considérablement développées. Les remises ont également été bonnes, actuellement les affaires sont calmes.

Voici maintenant les prix courants de certains produits de ferme et autres.

Les volailles sur nos marchés sont très rares et en conséquence à un prix très élevé.

Le foin vaut de \$9 à \$10.50 la tonne.

Le prix du bois de corde a diminué. La compagnie du chemin de fer du lac St-Jean pour en faciliter l'expédition et le transport à bas prix sur nos marchés a diminué à ce sujet-là le prix du fret.

Nos cultivateurs en transportent maintenant en quantité sur nos marchés. Les prix ont baissé en conséquence.

Prix des farines. — Supérieur extra, baril de 195 livres, de \$5.50 à \$7.50. Extra de \$5.25 à \$5.40; Forte boulanger, de \$5.50 à \$7.00. Extra de printemps de \$5.10 à \$5.25; Superfine No. 2, de \$4.80 à \$5.00; Fine, de \$4.25 à \$4.40; farine en poches de 100 lbs, \$2.60 à \$2.75; mais ou blé d'inde blanc, par 200 lbs, de \$4.25 à \$4.00; mais ou blé d'inde jaune, par 200 lbs, de \$4.10 à \$4.25.

GRAINS.

Blé de semence (rouge) par 60 livres de \$9.00 à \$9.00; Pois, de \$1.00; Haricots, le minot, de \$2.00 à \$2.25; Avoine, par 35 lbs, de 35c à 40c; Son, par 100 lbs, de 90c à 1.00; Gruau, par 200 lbs, de \$5.75 à \$5.00; Foin, par 100 bottes, de \$10.00 à \$10.00; Paille, par 100 bottes, de \$5.00 à \$6.20; Orge, le minot, 70c à 75 cents.

LARD.

Lard frais, par 100 lbs, de \$8.50 à \$9.00. Lard frais, par lb, de 12c à 13c. Lard sale, par lb, 13c. Jambons frais, par lb, 14c. Lard Mince, par 200 lbs, \$26.00 à \$27.00. Lard Mince, do, \$25.00 à \$26.00. Lard Prime Mince, do, \$21.00 à \$21.50. Lard Mess, Engl. P. Mess, do, \$21.00 à \$22.50. Lard Mess, Extra Prime, do, \$19.00. Saindoux en sceau, \$3.15 à \$3.25.

PROVISIONS.

Beurre frais, par livre, 22c à 25c; beurre sale, do, 20c à 22c. Pommes de terre, par minot, 50c à 60c. Œufs, par doz, 20c à 25c. Sucre d'érable, par lb, 8c à 10c. Fromage, par lb, 15c. Oignons, par caisse, \$2.50 à \$2.80.

PÊCHONS.

Grandes morues No 1 en tierce \$7.00. Grandes morues No 1 en barils \$7.10; morue No 1 \$7.00; harengs No 1 du Labrador \$7.00; petits harengs du Labrador No 1 \$5.00 à \$5.75.

HUILES.

Huile pâle de loup marin 80 à 82½; huile pâle de loup marin 75c. Huile de morue 70.

"ROUGH ON RATS."
Détruit les rats, les souris, les belettes, les mouches, les tourterelles, les punaises et autres insectes. 15 cts la boîte chez tous les droguistes.

Norfolk (Va.) Virginian.

Oni, monsieur, c'est bien ce qu'on le prétend. J'en ai fait l'épreuve et ai conseillé et vu l'épreuve des autres. Je vous dis que les effets en sont tout simplement merveilleux. Elle donne la guérison sans misère. J'ai souffert de grandes douleurs depuis un mois. Elles me saisirent d'abord au côté, et je crus que c'était un avant-coureur de la paralysie. Les amis craignaient, mais quand la douleur se mit à voyager, d'un côté à l'autre, du bras à la jambe, me causant des douleurs atroces, je compris que c'était le rhumatisme, et appliquai sans succès différents remèdes. C'est alors que me tomba sur la main une annonce relatant les cures miraculeuses de l'Huile St-Jacob, et je résolus d'en faire l'essai. Il y a deux mois de cela. Ayant acheté une bouteille d'Huile St-Jacob j'en frottai les parties atteintes, et je reposai très bien la nuit pour la première fois depuis le commencement de la maladie. Deux autres applications me donnèrent une guérison complète.

Telle est l'histoire de sa guérison par l'Huile St-Jacob, relatée par le capitaine Jack McLean, habitant Norfolk et Portsmouth depuis 50 ans, et l'un de nos citoyens les mieux connus. Il répondait à notre reporter, qui avait entendu parler de sa guérison et de celles qui par l'entremise de M. Le Lan avaient été opérées par l'Huile St-Jacob. Après nous avoir raconté la sienne, il nous parla volontiers des autres.

L'un était un droguiste de Warrenton, Caroline du Nord, qui, en visite à Norfolk, eut le malheur, pendant la tempête de neige et de grésil, de tomber sur la glace et de se contusionner si grièvement qu'il dut garder sa chambre. M. McLean se trouvant à l'hôtel quand il apprit l'accident, et ayant fait connaissance avec le monsieur blessé, lui conseilla d'essayer l'Huile St-Jacob. Le pharmacien y consentit, M. McLean lui apporta de son huile, dont il fit usage, et avec un tel heureux résultat, qu'il fut capable de retourner chez lui tout joyeux. Un autre cas fut celui de M. Walter Howard, un commerçant de poisson et d'huile bien connu dans notre ville. M. Howard était aussi tombé dans les chemins glacés et s'était fait mal. Connaissant bien M. Howard, M. McLean dit qu'il le cherchait, et sachant ce qu'était ses blessures, il recommanda l'usage de l'Huile. Le résultat comme dans le cas précédent fut une guérison — et une guérison complète. M. Howard croit fermement dans le pouvoir curatif de l'Huile St-Jacob.

Mais nous aurons plus remarquable que toutes les autres — et dont notre reporter avait entendu parler avant de savoir que M. McLean avait quelque connexion avec l'affaire — fut celle d'une dame vénérable d'environ soixante dix ans, qui, il y a deux semaines, alors qu'elle était assise à la table du souper, fut frappée de paralysie, tout son côté gauche étant affecté. Le médecin de la famille fut appelé, et il prescrivit immédiatement les remèdes ordinaires, mais sans effet. La vieille dame était une connaissance de la femme de M. McLean qui entendait parler de son affliction vint la voir, et prenant que le remède du médecin n'avait fait aucun bien, recommanda l'usage de l'Huile St-Jacob, racontant ses effets sur son mari. On se procura de l'Huile et on l'appliqua. On frotta bien le côté affligé et sentiment partiel fut ramené. Le second jour après la première application la dame malade fut capable de s'asseoir, et le troisième jour elle était assez bien pour courir. Depuis lors elle va dans la maison aussi bien que jamais, et elle connaît qu'elle doit sa vie aux vertus curatives contenues dans l'Huile St-Jacob. Ces témoignages de guérisons venant à notre connaissance par notre entrevue avec M. McLean, nous rendirent en mémoire un rapport à nous fait par le prof. G. B. Cromwell, qui en février dernier exhiba dans notre ville ses belles "Illustrations d'art" à l'Opéra, lesquelles chaque soir attirèrent un auditoire nombreux et choisi. Cela se rapporte à sa recommandation à un monsieur qui souffrait beaucoup du rhumatisme, et qui pour cette raison n'avait pu assister aux représentations.

Le prof. Cromwell lui conseilla d'essayer l'Huile St-Jacob — le pressa même de le faire — et enfin lui acheta une bouteille de l'Huile, pour lui ôter toute excuse de ne pas faire usage. Le monsieur, cependant, était alors sous les soins de son médecin, et se servit par le fait de l'Huile. Pour réaliser de son désir de voir l'huile mise en usage, le prof. Cromwell dit qu'il avait un aneurisme apparissant souffrir de cruels tourments du rhumatisme, et essaye toutes sortes de soi-disants remèdes — sans effet. Il entendit parler de l'Huile St-Jacob, et résolut de l'essayer, ce qu'il fit, et il déclara que son effet sur lui fut presque magique. Il obtint une guérison complète, et depuis lors n'a jamais souffert du rhumatisme. Mais afin d'être toujours préparé à recevoir l'ennemi, il ne voyage jamais sans porter dans sa valise une bouteille d'Huile St-Jacob.

Tandis que les faits ci-dessus se rapportent aux vertus curatives remarquables de ce Grand Remède Allemand, il appert, si l'on en juge par ce que nous disent nos pharmaciens, que la croyance dans ses vertus est merveilleusement forte parmi toutes les classes de la société, et qu'on s'en procure comme un soulagement certain contre la douleur. Aucune médecine patentée, as-

sure-t-on, n'a été vendue comme se vend l'Huile St-Jacob. Sans doute cela est dû en grande partie à l'usage de l'encre d'imprimeur, en fait d'annonces, almanachs, affiches, enseignes, cartes, devises, et tout ce qu'il y a eu fait d'impressions. Mais les nombreuses et nombreuses guérisons certifiées et l'intérêt qu'elles ont excité ont eu inévitablement à faire avec sa popularité.

Elle est recherchée de tout le monde, et c'est une mine pour nos pharmaciens. Hier nous avons envoyé un reporter visiter les différentes pharmacies et reprendre d'elles quelques faits concernant la vente de l'Huile. Il a visité, entr'autres, la maison Walker & Williams et vu le Dr. Walker qui l'informa que la demande pour cette huile était tout simplement merveilleuse. Il dit qu'elle excellait la demande de toute autre médecine patentée qu'il eût encore vue, et c'est dire beaucoup, attendu que le Dr. Walker est dans le commerce de drogues depuis plusieurs années, et le commerce de son établissement est très grand. Il visita ensuite la pharmacie ancienne et bien connue de M. A. C. A. Santos. L'ainé de la maison n'y était pas, mais son fils le remplaça, et dit en réponse à la question de notre reporter, que la vente de l'Huile St-Jacob était immense — rien ne l'avait égalée. Il visita ensuite le grand établissement de J. W. Burrow, et rencontrant ce monsieur il lui demanda: Qu'y avait-il de propos de la vente de l'Huile St-Jacob? Sa réponse fut: "Splendide! la demande est très forte. Je fais de grandes ventes de cette Huile." Il entra ensuite à la pharmacie du Dr. H. R. Vaughan, et en réponse à la demande de notre reporter, le Dr. Vaughan répondit promptement: "Mes ventes ont été remarquables. L'Huile va vite."

Nous ne pouvons que conclure après les précédents témoignages de guérisons et de ventes, qu'il y a beaucoup dans l'Huile St-Jacob — et que les bienfaits ont été si grands, que MM. Vogeler & Cie peuvent avec justice être déclarés des bienfaiteurs — méritant les bénédictions de la multitude qui a été guérie.

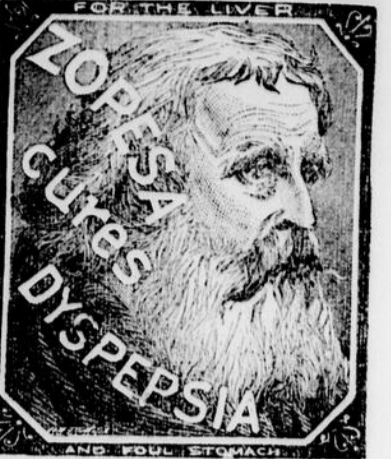
Parfaites, sûres et permanentes sont les guérisons effectuées par le REMÈDE DU DR. VAN BUREN POUR LES MALADIES DES ROGNONS. On éprouve du soulagement dans toute espèce de maladies de rognons dès qu'on en a pris quelques doses. Voyez à ce que votre pharmacien vous donne le vrai REMÈDE DU DR. VAN BUREN POUR LES MALADIES DES ROGNONS.

HUILE de ST. JACOB



LE GRAND Remède Allemand

RHUMATISME.
Névralgie, Sciaticque, Lumbago, Mal de Reins, Douleurs d'Estomac, Goutte, Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs du Corps en général, Migraine, Mal de Dents et d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et tout autre espèce de Douleurs et Maux. Aucune préparation sur la terre peut égaler l'Huile de St. Jacob comme remède externe, sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux qui souffrent de quelque douleur peuvent avoir une preuve positive des mérites de cette médecine.
Directions en onze langues.
Chez tous les Droguistes et Pharmaciens.
A. VOGELER & CIE.
Baltimore Md U.S.A.



ZOPEZA

(DU BRÉSIL.)
La médecine gousse offrit de ce nouveau composé à l'apocryphe digestif ainsi qu'il est fait, augmentant les sucs dissolvants, guérissant presque instantanément les désastreux effets de la dyspepsie, de l'indigestion et de la torpeur du foie, voilà ce qui rend le Zopeza une médecine de chaque jour dans chaque maison.
Il agit rapidement d'une manière bienfaisante dans les excès de bile, les rigueurs de l'estomac, les maux de tête ordinaires, les troubles, les pesanteurs que l'on peut éprouver après avoir mangé, les vents sur l'estomac, les battements de cœur, les douleurs dans le côté et dans le dos, le manque d'appétit, manque de vigueur, affaiblissement etc etc. Il donne de la vigueur à la foie, débarrasse le système de bile, règle les intestins et donne un ton à tout le système.
Prenez deux ou trois grains à votre pharmacien et achetez une bouteille d'essai à 10 cents ou une grande bouteille pour 75 cents, et parlez-en à votre casin.

LA SANTÉ C'EST LA RICHESSE



Le Traitement du Dr. E. C. West pour les nerfs et le cerveau, spécifique garanti contre l'hystérie, les convulsions, les accès de haut-mal, les syncopes, les étourdissements, la névralgie nerveuse causée par l'abus de l'alcool ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, l'affaiblissement du cerveau conduisant à la folie, et en dernier lieu à une vie de misère, de décrépitude et à la mort la Vieillesse prématurée, la stérilité, l'impuissance dans les deux sexes, pertes involontaires et spermatorrhée, causée par l'épuisement du cerveau ou les abus.
Chaque boîte contient du traitement pour un mois.
Une boîte pour une piastre ou six boîtes pour cinq piastres, envoyé par la maille franco sur réception du prix.
Nous garantissons que six bouteilles opèrent la guérison dans chaque cas.
Lorsque nous recevons un ordre pour six boîtes accompagné de cinq piastres, nous envoyons à l'acheteur notre promesse écrite de le rembourser si le traitement n'a pas son effet.
JOHN C. WEST.
Seuls propriétaires, Toronto, Ont.
En vente à Québec, chez J. J. Veldon, 122, rue St-Joseph et chez E. Giroux et Frères, 37 et 39 rue St-Pierre.
10 août 1882 — lan 59

M. DE CINE SPÉCIFIQUE DE GRUY

TRADE MARK Le Grand **TRADE MARK**
Remède Anglais. Le remède infallible contre les pertes séminales, faiblesses, Spermatorrhée.

BEFORE TAKING Impuissance et **AFTER TAKING**.
Toutes les maladies qui résultent d'indiscretions et d'abus, comme perte de mémoire, lassitude générale, douleurs dans le dos, affaiblissement de la vue, vieillesse prématurée, ainsi que plusieurs autres maladies qui finissent par conduire à la folie ou à la consommation, en fin de compte et d'une manière prématurée, au tombeau. Pour plus de détails, voir nos pamphlets, que nous adressons gratuitement par la maille à toute personne qui nous en fait la demande. Le remède spécifique est en vente chez tous les pharmaciens à \$1.00 la boîte ou six boîtes pour \$5.00. On vous l'enverra franco par la maille sur réception de l'argent.
Adresse:
THE GRAY MEDICINE CO.,
Toronto, Ont., Canada

FAITS DIVERS

C'EST CERTAIN.—Ce n'est pas une blague que de prétendre que le *Zopeza* guérit la dyspepsie, et l'exès de bile, c'est confirmé par des lettres provenant de personnes de la plus haute responsabilité. Le *Zopeza* est un curatif certain et absolu.

COUPABLE.—Jean Carrier—le fameux voleur de Mégantic—a fait des aveux complets devant le tribunal.

Il a admis que les effets trouvés en sa possession avaient été escamotés par lui à la cie de navigation du St-Laurent, à M. Joseph Shehyn M. P. P., et à quelques autres.

La sentence est remise.

PRIX DE PASSAGE L'HIVER.—Entre Québec et Montréal par le chemin de la Rive Nord, de ce temps-ci, \$4.50 et \$7.50 pour un billet de retour.

Le prix de passage entre Québec et Trois-Rivières est de \$2.80. Pas de billets de retour.

HOSPITALIER.—M. Nap. Comeau, garde pêche de la Rivière Godbout, a reçu un précieux cadeau.

M. le comte et M^{lle} la comtesse de MesMaisons lui ont fait remettre de leur part un pot à l'eau en argent en reconnaissance de l'hospitalité que M. Comeau leur avait donnée à la rivière Godbout dans le mois de juillet dernier.

RETROUVER.—Tous les journaux ont publié dernièrement une annonce du chef des limiers de Louisville, Kentucky, offrant une récompense de cent piastres à toute personne qui donnerait des renseignements sur une jeune femme de 18 ans, nommée Etta Sample, qui avait disparu et que l'on soupçonnait avoir embrassé la carrière dramatique. Si l'on s'en rapporte à l'annonce, cette jeune personne était fort bien et possédait une bonne éducation. Il paraît qu'on croit l'avoir retrouvée sous les traits d'une institutrice dans une maison d'éducation voisine de Québec.

REDUCTION.—Vu le haut prix du bois de chauffage, les directeurs du chemin de fer du lac St-Jean ont adopté la réduction suivante dans les prix du transport, qui prendra effet le 1er janvier jusqu'au 30 avril :

	Tarif actuel	Bois sec	Bois vert
De St-Raymond...	\$10.00	\$8.00	\$6.50
Du Bourg Louis...	9.00	7.00	5.00
Du lac St-Joseph...	8.50		
De St-Gabriel et Con'ly's.....	8.00	6.00	5.00
De Valcartier et St-Ambroise....	6.00	5.00	4.00

ARPENTAGE.—M. O. Fletcher est parti de Québec, hier matin, pour aller arpenter les lacs dans le canton de Ponsby.

AVIS.—La malle pour l'Ouest se fera jusqu'à nouvel ordre maintenant, à 4.15 heures p. m.

VOL DE CADAVRES.—On télégraphie de Ste-Anne du Bout de l'Île, près de Montréal, 12.—Un enlèvement de cadavres a été commis la nuit dernière dans le charnier situé en arrière de l'église de la paroisse, dans le haut du village, en face de la voie ferrée. Les voleurs devaient être au moins au nombre de trois et même plus. Ils essayèrent d'abord d'enfoncer le toit du charnier, mais ne purent réussir. Alors ils forcèrent la porte avec des leviers en fer, et réussirent à la faire voler en éclats.

Les cercueils furent brisés ; les malheureux les dépeçèrent de leurs maliceux, les traînèrent à travers le chemin puis les déposèrent le long de la clôture où ils furent déposés dans une voiture. L'un des cadavres est celui d'un vieillard, déposé, hier seulement dans le charnier, et deux autres ceux d'une vieille femme et d'une jeune fille. Le révérend Messire Chèvrefeuille, curé de Ste-Anne, est allé à Montréal afin d'avertir les autorités.

ACCIDENT.—Un individu nommé "Durocher", demeurant aux Etats-Unis, mais depuis quelques jours en promenade à Coaticook, s'est tué, la semaine dernière, dans les circonstances suivantes : Après force accolades à la dive bouteille, il se dirigeait avec un camarade vers la demeure d'un ami commun, à peu de distance du village. Tout-à-coup en détournant une route la voiture chavira et Durocher fut lancé sur le sol. Il tomba, on ne sait trop comment, mais pour ne plus se relever. On accourut à son secours, le malheureux avait cessé de vivre.

COMMERCE DE BOIS.—La coupe des billets se poursuit avec activité dans le haut du comté de Saint-Maurice. La compagnie d'Yamachiche nous dit-on, a déjà près de 20,000 billets de coupés, et MM. Ross et Richie, de Québec, en ont presque autant. C'est M. S. Y. Remington de Saint-Etienne qui est spécialement chargé de surveiller les opérations

de cette compagnie. Tout le monde s'accorde à dire que le peu de neige que nous avons eu jusqu'à ce jour a singulièrement favorisé la coupe des bois. M. John Stanton se propose aussi d'ouvrir des chantiers considérables sur les bords de la Rivière aux Ecorces.

PEAUX ET CUIRS.—Les ordres considérables donnés à nos fabriques de chausures ont créé une grande demande de cuirs. Les tanneurs sont très satisfaits des affaires et quelques uns d'entre eux ont augmenté leurs facilités de production, depuis la dernière saison.

DISPARITION.—Un vieillard âgé de quatre-vingt quatre ans, nommé George Martin et domicilié sur la rue Déglise, No 256, à Montréal, et un autre, âgé de quatre-vingt ans, nommé John Stevens, sont disparus, depuis mercredi.

John Stevens était sorti de l'Hôpital Notre-Dame, depuis quelques jours seulement.

UNE DESASTREUSE EPIDEMIE.—La diphtérie qui exerce ses ravages dans le Haut-Canada et dans les provinces du Golfe, vient aussi de faire son apparition dans la province de Québec.

La diphtérie exerce quelques ravages à Lévis. Plusieurs enfants sont déjà morts de cette maladie et hier matin encore on a enterré deux petits garçons de M. Joseph Couture.

Dimanche dernier, M. le curé Gauvreau a recommandé à ses ouailles de ne pas tarder à envoyer quêrir un prêtre, sitôt qu'ils s'apercevront que leurs enfants sont atteints de l'épidémie, pourvu toutefois que ces enfants aient au moins l'âge de six ans.

Il a aussi fait remarquer que les parents doivent faire vacciner leurs enfants, car une telle négligence peut quelquefois avoir de fâcheux résultats.

La diphtérie fait des ravages endroits dans les cantons de l'Est, notamment à Hatley-nord.

Un M. Saint Paul, de Paris, a offert à l'Académie française la somme de vingt-cinq mille francs comme prime à qui découvrirait un remède contre la diphtérie. L'invitation s'adresse au monde entier, et non pas seulement aux médecins.

UN PONT CANADIEN CITÉ COMME EXEMPLE.—A la dernière réunion du Club des ingénieurs, à Philadelphie, on a discuté la question des ponts, leur mode de construction et leur durée. Comme exemple on a cité celui de Terrebonne, "qui passe pour avoir été construit en bois vers 1809 et dont la travée centrale avait 600 pieds de long." On a regretté de ne pas avoir plus de détails sur cette construction qui même aujourd'hui paraissait un tour de force. On demande des renseignements.

COMPAGNIE DE COLONISATION MILITAIRE.—Cette compagnie que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs doit demander une charte d'incorporation à la prochaine session de la législature fédérale.

Le bureau principal sera à Kingston. Le capital est de \$100,000 et les personnes qui demandent son incorporation sont le Major général Strange, M. Alex. Gunn, de Kingston ; le colonel Oswald, de Montréal ; M. W. D. Campbell et M. F. Turnbull, de Québec ainsi que l'hon. L. R. Church, de Hull.

RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS.—Le chef de police de Montréal, a reçu de la police de Chicago une lettre lui demandant des renseignements sur le compte d'un avocat de cette dernière ville, nommé Isaac Fugit, non prédestiné, qui s'est enfui en laissant derrière lui deux malheureuses cautions, lesquelles s'étaient engagées sous des peines pécuniaires très sévères à ce qu'il comparut devant la cour criminelle de Chicago pour répondre à l'accusation et de vol et de faux.

Fugit a quitté Chicago le 4 novembre dernier en compagnie de sa femme et de son enfant nommée Lulu. Les cautions de Fugit sont de pauvres gens qui se trouveront ruinés par la fuite de l'avocat américain, et ils désirent de tout leur cœur qu'on le ramène au plutôt sur le théâtre de ses exploits malhonnêtes.

MARITIME.—Dans la Cour de vice-amirauté, samedi, le juge Stuart a rendu jugement dans la cause de la goélette *Mario Marthe* contre le steamer *Monica*, pour dommages résultant d'un abordage qui a eu lieu en juin dernier. Il a été établi que les deux vaisseaux étaient en défaut, et en conséquence l'action a été déboutée, chacune des parties étant condamnée à payer ses frais.

—On mande du détroit de Canso qu'une inspection de l'épave du steamer *Cedar Grove*, à établi qu'il y avait eu une explosion à bord.

ETRANGE MORT SUBITE.—Samedi matin, vers six heures et demie, un cocher de place passait sur la rue Lamontagne à Montréal, lorsqu'en arrivant près de la rue Saint-Joseph, il aperçut une per-

sonne gisant sans mouvement sur le pavé.

Le cocher descendit immédiatement de sa voiture et s'approcha de l'inconnu, qui paraissait être en proie à une attaque d'épilepsie. Il le déposa alors dans son véhicule et conduisit le malade au poste de la place Chaboillez.

A son arrivée, l'inconnu, qui avait en partie recouvré sa connaissance dans la voiture, fut pris d'une nouvelle attaque. On envoya chercher le Dr Lalonde, qui déclara que le malade souffrait de convulsions, mais que son état n'inspirait pas d'inquiétude trop grave pour le moment. Quelques instants après le départ du docteur, cependant, les attaques d'épilepsie recommencèrent avec plus de force qu'auparavant, et le médecin, que l'on envoya mandier encore une fois, ordonna de transporter le malade à l'hôpital Notre-Dame.

En arrivant, il parut prendre quelque mieux, mais ce ne fut que pour quelques moments, car à dix heures, il expira sans avoir pu faire connaître son nom.

Le défunt paraissait âgé de vingt-cinq ans, et l'on croyait qu'il était employé comme commis dans quelque établissement de la ville, car on a trouvé sur lui une clef assez grosse dans sa poche, avec laquelle on suppose qu'il s'en allait ouvrir quelque magasin quand il est tombé sous les attaques de la maladie qui l'a fait mourir si promptement.

Ce n'est qu'hier après midi que l'on a pu savoir le nom de l'inconnu.

Une femme est arrivée en pleurant à l'hôpital Notre-Dame et a demandé à voir le défunt. Elle faillit tomber à la renverse lorsqu'on le lui eut montré. "Mon mari, mon mari ; c'est mon mari" s'écria-t-elle.

On peut facilement concevoir la scène de douleur et de larmes qui eut lieu à cette reconnaissance funèbre.

Le nom du malheureux est Rochon ; il était meublier, et demeurait à Saint-Henri.

Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

C'EST LE DEVOIR DE CHACUN.—Voyez à ce que le *Zopeza* soit en usage dans votre famille pour la dyspepsie et les excès de bile, si vous voulez que la paix la santé, la bonne humeur et le confort restent au milieu de vous. Vous pouvez vous tenir pour certain que le *Zopeza* est un antidote infaillible, et tient ces maladies à distance respectueuse.

LE FROID AU NORD OUEST.—A Winnipeg et à Bismark, Nord-Ouest, jeudi dernier, 37 degrés de froid.

ENLEVEMENT.—Il paraît qu'un vieux citoyen d'une des municipalités de la banlieue à Montréal, a enlevé une jeune fille de dix-neuf ans et s'est enfui avec elle. L'affaire a causé beaucoup d'excitation.

FEMME DEMOUCHEL.—Un M. Dumouchel, est mort subitement, dimanche soir, dans l'église du Sacré-Coeur, à Montréal, le défunt était le frère de feu le sénateur Dumouchel.

POULE AUX YEUX D'OR.—M. George Garneau, sellier de la paroisse de St-Joseph de la Beauce, a trouvé, dans la fêle d'une volaille qu'il venait de tuer, deux pépites d'or, l'une de la grosseur d'une fève et l'autre d'un petit pois.

Linnocent volatile, en avalant ces deux pépites du précieux métal, a fait acquérir à son propriétaire une valeur de \$5.50 cents.

ASSEMBLEE ANNUELLE.—L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie à bois de Joliette a eu lieu à son bureau, lundi, le 4 décembre courant, et les messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année courante : A. Fontaine, E. Asselin, Ed. Guilbault, P. E. McConville et Charles Bassinet.

L'assemblée des directeurs qui suivit immédiatement, M. A. Fontaine fut élu Président et M. P. E. McConville, Secrétaire de la compagnie.

Les directeurs de cette compagnie, vu l'état satisfaisant de ses affaires, ont décidé de payer aux actionnaires un dividende de 6 par cent sur le capital payé.

MISERE.—Un journal d'Ottawa dit que vendredi après-midi, vers trois heures, un immigrant se donnant le nom de Cornelius Leahy, arrivait à la gare du chemin de fer de cette ville avec sa femme et cinq enfants dont le plus âgé a 12 ans et le plus jeune est un bébé.

Il avait dans sa poche un billet pour Grenville, et tout son avoir se résumait à un petit sac de la grandeur de ceux dont on se sert pour apporter un lunch au pique-nique.

Tous ces infortunés étaient misérablement vêtus, ils ne portaient que des vêtements d'été. Vêtus comme ils l'étaient, inaccoutumés à notre froid rigoureux, ayant parcouru à pied un mille de distance par un froid de loup, ils faisaient plus que pitié à voir. Les enfants étaient presque gelés ; de fait, ils avaient tous quelques membres gelés. M. J. B.

Wright, commis de M. Elly, touché jus qu'aux larmes les conduisit à l'Hotel du Pacifique, où il leur fit servir des boissons chaudes et un repas réconfortant.

Il ouvrit de suite une liste de souscriptions pour les infortunés, qui partit avec une somme d'environ \$10. Le père agra de l'ouvrage de M. Davis, entrepreneur du canal de Grenville.

EN DIFFICULTÉS.—La Corporation de Sorel avait vendu dans le cours de l'été dernier une pompe à incendie à la municipalité de Drummondville. Le prix de vente était de \$300.00. Les premiers paiements étaient échus et rien ne venait, ordre fut donné de poursuivre nos amis de Drummondville. Ces derniers prétendirent que leur municipalité n'était pas obligée de payer cette dette, vu que les deux messieurs qui avaient acheté cette pompe à incendie, avaient agi de leur propre mouvement et non comme délégués du Conseil. Ils ne purent prouver leurs prétentions et la Cour vint de les condamner à payer \$150.00 et les frais.

NAUFRAGE.—La goélette *Ramette de L'Assomption* est allée s'échouer au Cap Desespoir, à 8 heures, mardi matin. Elle était abandonnée. On ne sait trop ce que peut-être devenu son équipage.

Le gardien du phare a pu sauver une partie de ses agrès, au moyen d'un câble. On la considère comme perdue complètement.

C'EST CE QU'ILS FONT TOUS.—Tout le monde fait usage pour les dents et l'haleine du *Teabery*, cette perle nouvelle, brillante et si peu dispendieuse pour la toilette. Essayez-en un échantillon pour cinq cents.

LE VOL D'UNE ROUE D'AIR.—M. Jean Beaumont, cultivateur de l'Ancienne Lorette, est venu réclamer, comme la sienne, la roue d'air qu'un gardien de nuit retirait dernièrement du fleuve, où étaient allés la jeter des voleurs restés inconnus.

Cette roue d'air fait partie de son moulin à carder.

ELECTION.—A une réunion des directeurs de la Corporation des pilotes qui a eu lieu mardi, M. Louis Edouard Morin a été élu président.

NOUVELLE INDUSTRIE A MONTREAL.—La compagnie Montrealaise de Butterine a presque achevé son installation. Les machines qui sont toutes importées ont coûté environ \$20,000. Ses travaux commenceront sous peu de jours et donneront de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers.

Le procédé peut être intéressant à connaître et nous allons le décrire brièvement. La plus belle partie de la graisse de bouff est, après avoir été finement hachée, placée sous une puissante presse qui en extrait l'huile pure, laissant la stéarine comme résidu. Cette huile est barattée avec du lait et donne une bonne imitation du beurre. Le lait communique au produit un goût et une couleur qui rend difficile la distinction entre le beurre et son imitation. Il est aujourd'hui avéré que la butterine ou autres produits similaires sont sains et nutritifs et de beaucoup supérieurs à bien des beurres vendus sur nos marchés. La stéarine provenant de la graisse compressée est vendue aux fabricants de bougies.

UNE CURIOSITE.—On remarque en ce moment au Jardin d'acclimation de Paris un animal très curieux.

C'est un singe absolument blanc, qui provient des îles Philippines. Ce singe aurait une grande valeur dans l'extrême Orient, car on n'ignore pas que les Hindous vénèrent particulièrement les animaux albinos.

CHASSE AUX PERDRIX.—Les chasseurs rapportent que ce gibier recherché abonde cette année.

Il se vend en abondance et à des prix modérés sur les marchés de Montréal. Un chasseur a tué cinquante deux perdrix dans un seule journée.

Cette chasse est permise depuis le 1er septembre jusqu'au 1er février.

MORT SUBITE.—Mardi soir, à Lévis, l'épouse de M. Edouard Ruel a été frappée de mort subite quelques instants après être sortie de table.

UN JUGEMENT IMPORTANT.—La compagnie du Pacifique américain a payé \$423 de dommages à un voyageur dont la valise et les effets qu'elle contenait avaient été endommagés dans les chars. Le juge a déclaré que la compagnie prend la responsabilité des valises des voyageurs du moment qu'elle donne des chèques à ces derniers, et que par conséquent, elle doit remettre les effets en bon ordre.

C'est une sentence qui intéresse tout le public voyageur. Reste à savoir si cette jurisprudence sera admise de tous les pays.

PERTE D'UN BREVIAIRE.—Le Rvd. M. Bellemare, curé Ste Monique, a perdu dernièrement un Breviaire en voyage sur le chemin du Nord. Si quelqu'un l'avait retrouvé, il rendrait un service à M. le curé en le lui faisant parvenir.—Le volume porte le nom du R. Mess. Bellemare et a un couvert de velour.

—Un commerçant de New York a un \$1,000,000 engagées dans la collection des vieilles croûtes de pain des hôtels et dans leur conversation en nourriture destinée aux porcs et aux volailles. Il emploie entre autres, à l'Asstor-House \$800.00 par an pour ses vieilles croûtes.

—Whiterborough vient de fabriquer trois fromages pesant chacun 2,000 livres et représentant 31 fromages ordinaires de 60 livres. Ces fromages ont été spécialement faits pour M. Thos. Lipton de Glasgow et à Edimbourg comme spécimen de la fabrication américaine. Après cette exposition ils seront vendus à Noël.

—La Société de Prêts et Placements vient à déclarer un dividende 30% pour les derniers six mois.

INDUSTRIE.—L'importation manufacture construite à Hochelaga pour la fabrication de l'acier par de nouveaux procédés est complètement terminée. La semaine dernière, on a fait des expériences qui assurent le succès définitif de l'entreprise. Les travaux régulars commenceront prochainement. La compagnie va demander l'autorisation d'augmenter son capital.

PROFANATION.—Des personnes incos, so nnes qu'on suppose être des étudiants en médecine, ont brisé cette semaine le charnier du village de Chambly déjà enlevé les cadavres d'une femme ément, et d'un enfant. Après avoir essayé de le tilleuler de forcer la porte avec des leviers et des pinces de fer, les malheureux ont démolé tout un coin du bâtiment et ont pénétré par la brèche dans l'intérieur. Ils n'ont laissé derrière eux aucune trace qui pût conduire à leur arrestation.

COLONISATION.—Le nouveau chemin de colonisation entre St-Raymond et la rivière Batiscan vient d'être commencé, un certain nombre d'hommes ayant quitté St-Raymond à cette fin.

Le chemin sera ouvert au lac St-Simon et débouchera à la rivière à Pierre, distance de quatorze milles. En ce dernier endroit, on verra bientôt un grand nombre de nouveaux établissements, car déjà près de quatre-vingt colons attendent l'ouverture du chemin pour aller défricher la terre.

L'arpentage des terres est à présent terminé et les lots seront offerts en vente prochainement.

Il serait à espérer que le chemin fut ensuite continué au-dessus de la rivière Batiscan jusqu'à La Tuque, sur le St-Maurice, et livrer ainsi un immense district à la colonisation.

Pour atteindre ce but, il faudra que le gouvernement accorde un octroi plus considérable que celui qu'il a voté, et qui sera à peine suffisant pour terminer la partie du chemin qui s'étend jusqu'à la rivière à Pierre.

—M. J. Léist, garde-maasin pour la maison Lantz et Frères, Buffalo, N. Y., dit qu'il avait une douleur dans le pied qu'il attribuait à des engelures. Il a fait usage de l'Huile Electrique du Dr Thomas, et il n'a plus souffert.

Tenez-vous sur vos gardes et pour averti ; n'attendez pas que ce qui peut vous paraître de prime abord une douleur de peu d'importance, ne devienne un mal de rognons qui finit toujours par devenir fatal. LE REMÈDE DU DR VAN BUREN CONTRE LES MALADIES DES ROGNONS fera cesser immédiatement votre douleur et prévient en définitive ses malheureux résultats. Prenez-en sans délai. Tous les pharmaciens en ont.

La Consommation guerrie.—Un vieux médecin, retiré de la pratique active, a obtenu d'un missionnaire de l'Est de l'Indiana la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la consommation, de la bronchite, du catarrhe, de l'asthme et de toutes les affections de la gorge et des poumons, et aussi pour la guérison positive et radicale de la débilité générale et de toutes les douleurs nerveuses. Après avoir complètement constaté son pouvoir curatif étonnant dans des milliers de cas, i croit qu'il est de son devoir de le faire connaître au public. Vous recevrez par le retour de la malle, gratuitement, la recette avec de détails complets, des directions pour le préparer et en faire usage et tous les conseils instructifs nécessaires, en adressant un enveloppe estampillée au

DR J. C. RAYMOND, 164, rue Washington, N. Y. 18 nov. 1882.—1a 164.

Feuilleton Littéraire
DU CULTIVATEUR.

LES ETAPES

D'UN

VOLONTAIRE

QUATRIÈME PARTIE.

MONSIEUR JACQUES.

IV

(Suite).

Après une marche rapide, nous arrivâmes près du district : je comparus aussitôt devant le vice-président.

— Qui es-tu ? d'où viens-tu ? de quel crime es-tu accusé ? me demanda-t-il.

— Je suis officier. Je reviens de combattre à la frontière contre les ennemis de la république, et l'on m'accuse d'avoir empêché un gréfin d'outrager une honnête jeune fille, lui répondis-je. Au reste, voici ma feuille de route que ton secrétaire a visée lui-même hier.

Le vice-président saisit brusquement le papier que je lui présentais, y jeta un rapide coup d'œil, et reprenant son interrogatoire :

— Quelle jeune fille as-tu osé défendre contre la loi ? me demanda-t-il.

Je racontai alors en peu de mots au vice-président les événements qui s'étaient passés chez mon hôte : la frayeur et l'indignation éprouvée par la jeune Clotilde l'amuserent beaucoup, et il ne put s'empêcher d'en rire aux éclats.

— Quel séducteur que ce commissaire ! s'écria-t-il enfin. Allons, ne me cache rien : tu as été jaloux de lui, n'est-ce pas ?

J'allais me récrier avec énergie contre cette supposition ; mais, réfléchissant qu'il était plus prudent et plus adroit de respecter la gaieté du vice-président que d'éveiller sa mauvaise humeur, j'affectai de me troubler à cette accusation absurde, et je m'en défendis mollement.

— Tu rongis ! tu roagis ! me dit-il, en partant d'un nouvel éclat de rire ; tu vois que je connais le cœur humain ! On ne peut rien me cacher ! Après tout, je dois reconnaître que le commissaire, si tu as été, un peu brutal, a manqué, de son côté, de procédés et de galanterie. Il n'y a pas dans tout cela de quoi foudroyer un chat !

— C'est bien aussi mon avis, citoyen. Je n'ai jamais douté un moment que tu ne me fisses mettre de suite en liberté. Puis-je me retirer ?

— Ma foi, oui... ; c'est-à-dire non ! la régularité avant tout. Il faut d'abord que j'interroge le commissaire aux réquisitions.

Cette réponse, qui équivalait pour moi à un ordre d'élargissement, me combla de joie ; déjà je remerciais Dieu de m'avoir sauvé de ce danger, lorsqu'une voiture lancée au galop s'arrêta dans la cour du district ; peu après, le bruit produit par un pas nerveux et rapide se fit entendre dans l'antichambre, et bientôt un jeune homme, le chapeau sur la tête, à l'air fier et

résolu, entra dans la pièce où je me trouvais.

A la vue du nouveau venu, je ne pus retenir une exclamation de surprise, car je compris que j'étais perdu.

Le nouveau venu dont l'apparition si imprévue et si intempêtive me causait une telle impression d'effroi, n'était autre que ce même commissaire de salut public que j'avais rencontré à Saint-Cunat, il y avait de cela environ quinze jours, dont j'avais mangé involontairement le souper, et qui avait fini par me prendre pour son collègue.

A peine eut-il décliné son titre, que le vice-président du district se leva avec un empressement peu républicain et lui offrit le fauteuil sur lequel il était assis.

— Je ne suis venu au district que pour jeter un coup d'œil sur les registres et demander quelques renseignements, lui répondit l'éminent personnage, tout en me regardant avec une fixité et une attention, que je fis tous mes efforts pour soutenir avec indifférence. Mais non, je ne me trompe pas ! ajouta le commissaire en continuant son examen sur ma personne ; c'est bien lui. Quel collègue, vous le me connaissez pas ?

A cette question, il n'y avait pas à balancer ; il fallait répondre. Je compris que l'audace pouvait seul me sauver, et, appelant mon sang-froid à mon aide, je résolus de pousser mon rôle jusqu'au bout.

— Je vous reconnais parfaitement, lui répondis-je.

— Eh bien, pourquoi alors restez-vous là immobile et silencieux devant moi sans daigner m'adresser la parole sans me tendre la main ?

Puisque j'ai pour système, vous devriez vous en souvenir, de ne jamais me livrer à des démonstrations significatives qui puissent compromettre l'incognito que je désire conserver, lui répondis-je en affectant de l'humeur.

— Ma foi, je suis dans mon tort, je l'avoue. J'ai complètement oublié, en retrouvant que vous procédez avec mystère. Après tout, il n'y avait pas grand mal ; le citoyen vice-président du district est la seule personne qui connaisse probablement votre position, et il sera discret. Que venez-vous faire au district ? Ne vous gênez pas ; si ma présence vous dérange, avouez-le. J'ai seulement besoin de me rendre à la société populaire ; je reviendrai lorsque vous aurez terminé votre affaire.

— Le fait est, dis-je, en redoublant d'impudence et d'audace, car le moment décisif me parut arrivé, le fait est que votre présence me dérange !

— Voyez comme j'avais diviné ! En ce cas, je cours à la société populaire. Sans adieu ; j'espère que nous dînerons ensemble aujourd'hui ?

— Je ne puis vous le promettre, mais je ferai tous mes efforts pour que cela ait lieu. Au revoir !

Le vice-président du district, pendant tout le temps de notre dialogue, n'avait cessé de donner des signes non équivoques d'un étonnement profond. Je ne puis même me rappeler aujourd'hui, sans rire, l'expression de stupeur comique que refléta son visage lorsqu'il entendit pour la première fois le commissaire de salut public me traiter de collègue.

— Pardon, citoyen lui dit-il en le retenant au moment où il allait quitter la salle, mais je ne comprends rien à tes discours. Pourquoi donc traites-tu ce militaire de collègue, et lui assures-tu qu'il peut compter sur ma discrétion.

A cette question le commissaire de salut public me regarda en soupirant et en haussant les épaules de pitié, comme pour me dire : Vraiment ces gens de province ne sont pas forts ! Puis, sans daigner répondre, il se dirigea vers la porte de sortie. Mon cœur battit avec violence, encore quelques pas et j'étais libre. Hélas ! ma destinée était écrite ; elle devait s'accomplir ! Le vice-président, qui n'avait pas perdu un seul geste de pantomime, s'élança vers le commissaire de salut public et se plaçant entre la porte et lui :

— Citoyen, je t'en conjure, réponds-moi, lui dit-il en proie à une agitation extrême. Ai-je donc en arrêtant cet officier, manqué involontairement de respect à un ami de l'illustre et de l'incorruptible Robespierre ? Jamais je ne me consolerais de cette méprise ; parle, je t'en supplie.

— Comment ! tu as fais arrêter cet officier ? répéta le commissaire avec un étonnement de mauvais augure pour moi.

— Hélas ! oui, et je l'interrogeais lorsque tu es venu.

— Ah ! tu l'interrogeais ?... Et répondait-il ?

— Il me montrait ses papiers qui sont en règle et prouvent qu'il appartient à l'armée d'opération du Piémont.

A cette réponse du vice-président, la contenance du jeune délégué révolutionnaire changea de tout au tout ; son sourire disparut pour faire place à un air grave et sévère ; ses sourcils se contractèrent d'une façon menaçante, et d'une voix accablée et hautaine :

— Voyons tes papiers ? me dit-il brusquement.

J'étais perdu ! il ne me restait plus, mon audace n'ayant pas réussi, qu'à me soumettre avec résignation à mon malheureux sort. Je m'empressai d'obéir.

Le commissaire de salut public examina avec la plus grande attention ma feuille de route, puis, se retournant ensuite vers le vice-président :

— Citoyen, lui dit-il, tu réponds sur ta tête de cet espion !

— Oui !... Et n'est donc pas alors un commissaire du gouvernement ?

— Ce misérable est, je te le répète, un espion, un emissaire de l'étranger, un royaliste, un fédéraliste, un agent de l'Angleterre, peut-être même un prêtre non assermenté, ou bien encore un ci-devant, un aristocrate !

A mesure que le commissaire avançait dans cette nomenclature, le vice-président s'éloignait de moi avec horreur.

— Citoyen, dis-je tranquillement à mon ancienne connaissance de Saint-Cunat, tout ce dont tu m'accuses se réduit pour moi à un seul tort ; à celui de t'avoir pris pour un garçon d'esprit et d'avoir plaisanté avec toi. Au reste, si tu veux être juste, consulte ta mémoire, et tu verras que jamais je ne me suis présenté comme étant un commissaire du gouvernement. Au contraire, j'ai toujours refusé d'accepter ce titre de collègue que tu t'obstinais à me donner...
— Oui, afin de me confirmer encore davantage dans mon er-

reur. Ah ! tu te figures comme cela que l'on peut se moquer impunément d'un commissaire de salut public, lui prendre son souper, causer avec lui sur le pied de l'égalité, conspirer contre la République !...
— Ici je t'arrête ! m'écriai-je. Je crois que si jamais une république en France est possible, — et je ne te cacherais pas que je commence à en douter. — elle n'existera qu'à la condition d'être éminemment honnête et vertueuse ! Ceux qui conspirent contre elle, ce sont les hommes qui se servent de son nom pour assouvir leurs basses et viles passions ; qui se couvrent de son manteau pour satisfaire leurs vengeances personnelles ; qui crient bien haut liberté, tout en faisant incarner leurs ennemis ; égalité, en exigeant que chacun se courbe et s'incline devant leur pouvoir ; fraternité, en envoyant à l'échafaud ceux dont les vertus ou les talents sont une satire vivante de leur immoralité ou de leur nullité !...

— Tais-toi, misérable ! s'écria le commissaire de salut public en m'interrompant avec colère. Tais-toi, ou je te fais bâillonner !

— Soit, lui dis-je, je me tairai, mais au moins n'affecte donc pas de me faire arrêter parce que je conspire ! Avoue-moi tout simplement que tu m'en veux du rôle ridicule que je t'ai fait jouer involontairement et que tu te venges...
Mon ex-collègue de Saint-Cunat ne jugea pas à propos de me répondre, et s'en fut après avoir recommandé de nouveau au vice-président de veiller à ma sûreté.

Un quart d'heure plus tard, la même troupe révolutionnaire qui m'avait arrêté me conduisit à la maison de réclusion.

Mon étonnement fut extrême d'apercevoir, stationnant à la porte de cette triste demeure, trois berlines toutes attelées et prêtes à partir.

— A qui donc sont destinées ces voitures ? demandai-je au gendarmier qui me reçut.

— Que t'importe ! me répondit-il brutalement. Allons, marche !

— Où me conduisez-vous ? repris-je doucement. Je vous avertis que je possède quelque argent et que je préfère payer à me trouver dans la salle commune.

Le géolier sembla hésiter, puis dissimulant assez mal un méchant sourire :

— C'est bon, dit-il, donne-moi un écu et tu auras ta chambre !

En effet, un des porte-clefs qui nous accompagnait ouvrit une porte basse et étroite, et me poussa par les épaules dans une espèce de niche inoccupée, tira les verroux derrière lui et me laissa seul livré à mes réflexions.

Il me serait impossible de faire comprendre au lecteur l'impression profonde que me causa le bruit de la porte du cachot se refermant sur moi : il me sembla que je n'appartenais plus au monde, que je venais d'entrer dans l'anti-chambre de l'éternité.

Au reste, mes réflexions ne furent pas de longue durée. A peine y avait-il une demi-heure de déconvoité, qu'une clé grinça dans la serrure et que je vis apparaître le géolier.

— Allons, debout et en route, me dit-il d'une voix farouche. Le convoi va partir.

— Quel convoi ? lui demandai-je avec inquiétude, tout en le suivant à travers un long et sombre corridor.

Le gendarmier, comprenant sans doute à l'altération de ma voix

l'importance que j'attachais à recevoir une réponse, ne manqua pas de garder le silence.

— Mais continuez en insistant, vous me parlez du départ d'un convoi, cela ne me concerne en rien ! Ne dois-je pas rester ici ? Ne m'avez-vous pas fait payer un écu pour la location de ce que vous appelez ma chambre ?

— Qu'est-ce qui te l'a demandé, ton écu ? Personne. Tu me l'as donné et je l'ai pris, voilà tout ! Allons, marche plus vite, et tais-toi.

Voyant que je n'avais rien à attendre de la complaisance ou de l'humanité de ce géolier, je gardai le silence.

Peu après, nous arrivâmes à la porte extérieure de la prison.

Je ne pus exprimer, quoiqu'une heure ne se fût pas encore écoulée depuis que j'étais séquestré du monde, la joie que je ressentis en revoiyant le soleil ; il me semblait que je sortais d'une longue captivité.

Ma joie fut, au reste, de courte durée : le commissaire de salut public, que je surpris occupé à m'examiner d'un air sardonique, me rappela au sentiment de la réalité.

A peine eus-je mis le pied dans la rue, que deux gendarmes, se détachant de l'escorte qui entourait les voitures dont j'ai déjà parlé, me saisirent brutalement, l'un par le collet, l'autre par le revers de mon uniforme, et me jetèrent, plutôt qu'ils m'aiderent à monter, dans l'une des trois berlines ; au même moment, les fouets des postillons claquèrent dans les airs, et ma prison rouillante s'ébranla, emportée par l'élan des chevaux.

J'étais tellement ahuri, si stupéfait ; ce départ avait eu lieu avec tant de promptitude, que la voiture avait déjà franchi une partie de la ville avant que la pensée me vint de regarder autour de moi pour savoir quels étaient mes compagnons d'infortune.

L'intérieur de la voiture contenait trois prisonniers, deux français et un espagnol.

A la nuit tombante, nous nous arrêtâmes pour dîner. Notre escorte, voulant se reposer un peu et se rafraîchir à l'aise, nous fit descendre et entrer dans une auberge, où l'on nous servit un fort maigre repas.

Inutile d'ajouter qu'à partir du moment où nous eûmes mis le pied dans l'hôtellerie, personne ne put plus y pénétrer. J'adressai en vain plusieurs fois la parole à la maritorne chargée de nous servir ; elle ne voulut pas me répondre. Je restai donc dans l'ignorance la plus complète de l'endroit où nous nous trouvions.

La fin de notre repas fut signalée par un incident fâcheux. L'espagnol ayant retiré de sa poche un petit couteau à lame ronde du bout, et par conséquent inoffensif, un des gendarmes se précipita sur lui avec fureur, arracha l'arme de ses mains et lui envoya un violent coup de poing au beau milieu du visage.

Je me ressouviens encore, comme si cet événement ne datait que d'hier, de la rage dont l'Espagnol fut saisi en recevant cet outrage.

D'un bond il s'élança de dessus sa chaise, et, saisissant un broc d'étain plein d'eau qui se trouvait à la portée de sa main, il le lança en poussant un cri rauque et sauvage, sur son lâche agresseur.

Alors eut lieu une de ces scènes de brutalité farouche et sans

nom que la plume se refuse à tracer.

Les gendarmes, ils étaient au nombre d'au moins une dizaine, s'élançèrent sur nous, semblables à des bêtes fauves, et nous foulèrent aux pieds.

Contre une telle agression, la défense était impossible.

Cependant, exaspéré par cet indigne traitement, je résistai avec énergie et je ne succombai qu'après avoir terrassé deux gendarmes.

Je devais payer bien cher ma défaite.

V

Le brigadier de gendarmerie qui commandait notre escorte ordonna de river la jambe de l'Espagnol et la mienne à un boulet ramé de 48. Aussitôt donné cet ordre fut accompli.

Je passe, sans vouloir même y attacher mon souvenir, sur les détails de cette espèce d'exécution qui se fit, non pas dans l'auberge, mais publiquement et au milieu d'un grand concours de curieux qui ne cessèrent de nous accabler, l'Espagnol et moi, d'imprécations et d'injures pendant tout le temps de cette triste cérémonie.

Nos mains attachées par une triple corde, furent surchargées du poids d'une énorme chaîne qui nous ceignit également le corps. Ces fers étaient si pesants que, si la voiture eût versé, notre jambe eût été brisée en plusieurs endroits.

Je me suis promis, en écrivant le récit de ma vie de volontaire, de ne jamais m'écarter, même par une simple exagération, de la stricte vérité : je ne cacherais donc pas au lecteur qu'une fois ma colère passée, je tombai dans un profond découragement, et que je me sentis pendant un moment au-dessous de mon malheur.

Quant à l'espagnol, il avait repris son impassibilité première : il ne fit entendre ni une plainte, ni un regret ; une seule fois, il sortit de son silence pour prier le gros homme jovial de lui allumer un cigare, car ayant les mains attachées, le pauvre espagnol ne pouvait, pas plus que moi, faire le moindre mouvement.

Le gros homme s'empressa de se rendre à ce désir, et lui remit le cigare :

— Je vous demande pardon monsieur, lui dit-il avec sensibilité et une dignité que je ne me serais certes pas attendu à trouver en lui, je vous demande pardon au nom de la nation française, des ignobles traitements que l'on vous fait subir. La France, dominée et écrasée par la terre qui lui cause les maux, n'existe pas en ce moment.

Dieu veuille, pour l'honneur de notre pauvre pays, et pour celui de l'humanité, que notre honte et nos angoisses aient bientôt un terme ! Encore quelques années d'un pareil régime, et la France, épuisée d'hommes, et deshonorée par sa lâcheté, cesserait de compter parmi les grandes nations !

Je n'insisterai pas sur les souffrances que nous eûmes à endurer mes compagnons d'infortune et moi, pendant le reste de ce voyage ; ce serait là un récit douloureux et uniforme, dénué d'intérêt pour le lecteur.

Bientôt les cachots de notre berline roulant sur le pavé nous

apprirent que nous étions entrés dans Paris. Peu après, notre voiture s'arrêta, et un des gendarmes ouvrit la portière : nos cœurs battirent avec violence.

Devant nous nous aperçûmes de noires murailles et un corps-de-garde rempli de soldats.

Nous nous préparions à descendre, lorsqu'un des gendarmes de notre escorte sortit du corps-de-garde, et s'adressant à ses compagnons :

— Allons, en route, leur dit-il, on ne peut recevoir ici nos scélérats : les Madelonnettes regorgent de prisonniers.

Une demi-heure plus tard, la même cérémonie se répéta, c'est-à-dire que notre berline fit une nouvelle station devant une autre prison, que l'on ouvrit la portière, et qu'ensuite l'on nous refusa.

Pendant plus de deux heures nous parcourûmes en vain toutes les maisons de détention de la capitale, les Madelonnettes, l'ex-Saint-Lazare, actuellement Lazare tout court, le Luxembourg, la maison d'arrêt de Port-Libre et le Plessis : partout on se refusait à nous admettre.

— Vraiment, le commissaire du salut public a eu bien tort de nous envoyer à si grands frais à Paris, nous dit notre joyeux compagnon, les détenus sont trop nombreux ici pour que l'on songe à lui tenir grand compte de dix à douze malheureux qu'il remorque à sa suite.

Déjà nous espérions, à quelles folles suppositions ne s'arrête-t-on pas lorsqu'on est malheureux ! que, faute de prison pour nous recevoir, on allait nous rendre à la liberté, lorsque la voix de basse-voix de l'officier de gendarmerie, commandant en chef les escortes des trois berlins, vint nous arracher violemment cette dernière illusion, et nous plonger dans des angoisses profondes.

— Postillons, s'écria-t-il, tournez bride et conduisez-nous à la Conciergerie. A ce mot de la Conciergerie, de si sanglante mémoire, nous nous vîmes perdus. Nous savions tous que la Conciergerie servait d'antichambre à l'échafaud.

Hélas ! une fois rendus à notre destination on nous accueillit avec empressement.

A la Conciergerie, ce vaste tonneau des Danaïdes, on ne refusait jamais de prisonniers : car chaque jour, à chaque heure, à chaque minute, la guillotine y faisait des vides et y laissait des vacances.

Ce ne fut pas sans peine que l'on parvint à nous extraire, l'Espagnol et moi, des flancs étroits de la berline ; la dimension et la lourdeur inusitées des fers dont nous étions chargés nous valurent les imprécations des aides-geôliers chargés de nous porter.

Traités absolument comme si nous eussions été des ballots de marchandises, on nous jeta, sans aucun ménagement, dans la grande salle d'entrée, afin de procéder à notre déferrement.

Je fus celui des deux qui eut le plus à souffrir de cette humiliante et douloureuse opération, car mes chaînes au lieu d'être retenues par des vis comme celles de l'Espagnol, avaient été soudées au boulet, et l'on dut les briser.

On me coucha sur le dos, et ce fut au moyen d'un maillet, et au milieu des gracieuses plaisanteries des portes-clés, que l'on détacha ma chaîne du boulet où elle était fixée.

Je demanderai de nouveau au

lecteur la permission de glisser sur ce cruel souvenir ; l'humiliation et la douleur que je ressentis alors ne s'effacèrent jamais de ma mémoire.

— Allons, lève-toi ; voilà qui est fini, me dit enfin un homme qu'à son ton impérieux et important je jugeai être un des principaux employés de la Conciergerie.

Je voulus obéir, mais, hélas ! ma faiblesse trahit mon courage. J'avais le corps tellement courbaturé et engourdi, qu'en essayant de me mettre sur mes pieds, je retombai lourdement par terre.

De grands éclats de rire accueillirent cette chute. Ah ! j'eusse payé en ce moment, du prix de ma vie, le retour de mes forces et la possession d'une arme.

Comme il faut que même les meilleures choses aient enfin un terme, les geôliers finirent par cesser de rire. D'eux d'entre eux, me soulevant brutalement, me déposèrent contre un banc adossé au mur et se mirent en devoir de me fouiller.

J'étais tellement abattu au physique et au moral, par suite de tous ces indignes traitements, que je subis passivement, sans y songer, cette dernière humiliation d'être visité comme un vil criminel.

A peine les cris que poussèrent les guichetiers, en trouvant dans mes poches les quatre-vingt-dix louis environ qui me restaient de l'héritage de l'infortuné Gaston de L... éveillèrent-ils mon attention. Je n'avais plus la force de formuler une idée, et mes sensations étaient tellement émoussées que je ne compris qu'imparfaitement qu'on venait de me dépouiller.

Une seule pensée me poursuivait : celle de rester avec mes compagnons d'infortune et de voyage. Aussi, lorsque deux geôliers, m'ayant pris à bras-le-corps, m'entraînèrent tout seul, ma raison si fortement ébranlée me revint-elle pour un moment. Je le suppliai de ne point me séparer de mes amis, leur offrant, s'ils écoutaient ma prière, de leur abandonner en toute propriété les quatre-vingt-dix louis que les administrateurs ou les employés supérieurs de la Conciergerie ne manqueraient pas de leur réclamer.

Je crois que cette proposition n'eût pas été refusée par mes bourreaux, si j'eusse attendu pour la leur faire que nous eussions été sans témoins ; mais, devant les vingt personnes qui nous voyaient et nous écoutaient, force leur fut de rester incorruptibles : ils se dédommagèrent toutefois, jusqu'à un certain point, de leur désappointement en redoublant de brutalités à mon égard ; j'avoue au reste que ma maladresse méritait bien ce surcroît de persécutions.

A présent, si pour me conduire à mon cachot l'on me porta, ou si l'on me traîna ; si l'on me fit traverser de longs corridors, monter ou descendre des escaliers, c'est ce que je ne saurais dire ; je ne me souviens de rien à partir du moment où l'on me sépara de mes compagnons de route, si ce n'est d'un bruit sinistre et étrange qui arriva confus à mes oreilles, bruit produit sans doute par le grincement des verroux et des serrures, et d'une vive et douloureuse sensation de froid qui me saisit au cœur.

Combien de temps restai-je plongé dans cet état d'accable-

ment léthargique je l'ignore également. Tout ce que je sais, c'est que mon estomac ressentait déjà vivement les atteintes de la faim, lorsque je repris connaissance et que j'ouvris les yeux.

Le cachot, qui pouvait avoir une douzaine de pieds carrés, était d'une hideuse malpropreté : à chaque angle droit formé par les murs, se trouvait un monceau d'immondices ; le sol n'offrait guère plus de propreté.

Les porte-clés, après avoir terminé leur visite, déposèrent devant moi mon repas, qui se composait d'un plat d'une viande énigmatique et d'une salade dont les feuilles vertes et flétries avaient dû être ramassées au coin d'une borne.

La faim qui me torturait était si vive, si impérieuse, que je ne résistai pas plus longtemps à la tentation ; je coupai le morceau de jambon, je pris du pain et je bus à la bouteille.

VII

Douze jours s'étaient écoulés depuis mon arrestation lorsqu'un jour, l'un de nos geôliers ouvrit la porte de notre tombeau et appela mon nom.

Il me sembla qu'un choc électrique m'atteignait. En un bond, malgré ma faiblesse, je fus sur mes pieds.

Je me trouvais si oublié du monde, si abandonné, si malheureux que la pensée de comparaître, soit devant un juge d'instruction, soit même devant le tribunal présidé par Fouquier Tinville, me causait une joie infinie. J'allais donc enfin être fixé sur mon sort et sortir de cette affreuse incertitude, qui, par moment, me conduisait à douter de ma raison.

— Où me conduisez-vous ? demandai-je au guichetier.

— Je te conduis à la section politique, me répondit-il. Il paraît que tu as trouvé un protecteur ! A présent, comme un bonheur n'arrive jamais seul, voici 75 livres que je suis chargé de te remettre.

— Soixante-quinze livres moi ! et de la part de qui ?

— De Torquatus, me répondit le guichetier en baissant la voix, c'est tout ce qu'il a pu sauver des quatre-vingt-dix louis qui t'ont été pris le jour de ton arrivée à la Conciergerie. Si j'ai un conseil à te donner, c'est de ne parler à personne de cette affaire qui pourrait te compromettre, ainsi que Torquatus, à qui tu dois une grande reconnaissance.

— Ne crains rien, répondis-je au guichetier, je te promets que je serai d'une discrétion à toute épreuve.

Le fait est qu'en recevant ces soixante-livres sur lesquelles je n'osais plus compter, et en songeant aux améliorations qu'elles devaient me procurer, de bonne foi, si l'on m'eût interrogé sur ce sujet, j'aurais dit que Torquatus était un fort galant et fort honnête homme.

Comment dépeindre la joie folle et immense dont je fus saisi, lorsqu'après être sorti de la galerie souterraine où était situé mon cachot, je me trouvai en pleine lumière, que j'aperçus le soleil ! L'émotion que j'éprouvai alors n'a rien perdu dans mon souvenir de sa force et de sa vivacité ; je crois, en écrivant ces lignes, la ressentir encore !

— Voici ta chambre, me dit le guichetier qui m'accompagnait, en me désignant une porte bardée de fer, et au haut de laquelle

on apercevait grossièrement tracé en couleur noire le numéro 13.

— Mais la porte me semble entrouverte, lui répondis-je. Cette chambre n'est-elle donc habitée par personne ?

— Te figures-tu donc que, par le temps d'aristocratie qui court, on ait trop de place dans les prisons ! cette chambre a dix-huit lits. Quant à la porte, on la ferme seulement le soir, lorsque les détenus ont passé par l'appel.

— Mais alors, je puis donc me mêler à tous ces détenus que j'ai aperçus en traversant le corridor, me promener et causer avec eux ! m'écriai-je avec élan, et n'osant croire encore à tant de bonheur.

— Qui t'en empêche ? me répondit le geôlier en s'éloignant.

Mon premier soin, lorsque je me vis libre, fut d'entrer dans la chambre ; elle était à peine éclairée par d'étroites ouvertures creusées le long de la muraille et défendues par d'énormes barres de fer ; toutefois, on pouvait, en regardant à travers ces barreaux, apercevoir le dehors.

Quant aux lits, — des pliants, — attendant les uns aux autres, ils étaient séparés par de hautes planches, entre lesquelles chaque détenu isolé ressemblait assez à une statue dans sa niche.

A vrai dire, ces lits ne représentaient pas un grand état de propreté : leur unique matelas, très-étroit, avait à peine deux pouces d'épaisseur. N'importe ! en comparaison de la paille boueuse, hachée et infecte qui depuis mon arrivée à la Conciergerie avait été ma seule couche, ils me parurent d'un luxe inouï.

J'étais arrivé à l'extrémité de la chambre et j'allais retourner sur mes pas, lorsque j'aperçus, couché et endormi sur le dernier pliant de la rangée, un de mes nouveaux compagnons de malheur. Sachant mieux que personnellement le soulagement immense qu'apporte le sommeil aux malheureux, je me disposais à m'éloigner sans bruit et sur la pointe des pieds, quand mes regards rencontrèrent, en se baissant vers la terre, un cahier de papier couvert d'une écriture fine, et serrée, qui gisait sur le sol.

Ma première pensée fut de le ramasser, mais la réflexion m'arrêta.

— Peut-être ce manuscrit est-il fort compromettant pour son auteur ou son possesseur, me dis-je : or, si ce dernier, qui ne me connaît pas encore, sait que je l'ai eu entre mes mains, il ne manquera pas très-certainement d'éprouver de vives inquiétudes. Je crois que le parti le plus sage est de m'éloigner sans perdre de temps. Oui, mais si, comme je le suppose, ce manuscrit est compromettant, n'y a-t-il pas de danger à le laisser ainsi exposé à la vue du premier geôlier venu ! Définitivement, il n'y a pas à hésiter. Je dois réveiller cet homme.

En effet, mettant aussitôt à exécution ma pensée, je pris le bras du dormeur et je le secouai vivement ; mon compagnon de chambre ouvrit les yeux.

— Que me voulez-vous ? pourquoi me dérangez-vous ? me demanda-t-il de fort mauvaise humeur, je rêvais que j'étais libre, dans le sein de ma famille ! Vous avez bien besoin de venir me rappeler à la réalité.

— Je vous demande bien pardon, citoyen, lui répondis-je, mais il y a là, aux pieds de votre lit, un cahier de papier écrit que je crois que vous avez perdu !

— Mon histoire des prisons !

s'écria-t-il en se levant avec une vivacité extrême. Ma foi, citoyen il ne me reste plus qu'à vous présenter mes très-humbles excuses pour mon incivilité, et à vous remercier du plus profond de mon cœur. Savez-vous bien ce que vous avez fait, en m'éveillant ? Vous avez tout bonnement retenu ma tête au moment où elle allait glisser de dessus mes épaules.

—Vous attachez trop d'importance à une simple prévenance de ma part.

—Mais du tout, je vous assure que cette prévenance, qui me prouve, soit dit en passant, que j'ai devant moi un homme bien élevé, me sauve peut-être la vie. Ce manuscrit contient ni plus ni moins le récit véridique et impartial de ma captivité à la Conciergerie ! Or, comme voilà près de quinze mois que je suis prisonnier, je vous laisse à penser à quelles épouvantables scènes j'ai dû assister et combien les réflexions dont je les accompagne éveillèrent la rage des assassins qui nous déciment, s'ils en avaient connaissance. Le service que vous venez de me rendre est, vous le voyez, réel. Je me nomme Riouffe, voulez-vous être mon ami ?

Le lecteur devinera, sans que j'aie besoin de le rapporter ici, quelle fut ma réponse.

J'exprimai à mon nouvel ami, comme je le ressentais, c'est-à-dire avec effusion, le bonheur que j'éprouvais de trouver un cœur qui sympathisât avec le mien. A présent que je n'étais plus seul, je me sentais une force et un courage dont je ne me serais pas soupçonné capable une heure auparavant : la captivité ne m'épouvantait plus.

Le citoyen Riouffe devait avoir, à cette époque, de vingt-neuf à trente ans. Il était d'une stature petite, mais bien proportionnée ; il suffisait de voir sa physionomie vive, fine et animée pour être persuadé, avant même qu'il ne parlât, qu'il était homme d'esprit. Il avait un timbre de voix doux et pénétrant ; une parole facile, abondante, pleine d'images et d'énergie. Il lisait avec un goût exquis, et possédait à fond la connaissance des langues latine, grecque, italienne et anglaise.

J'ai toujours regretté que ma destinée, comme le lecteur le verra bientôt, m'eût séparée de lui peu de temps après que j'eus fait sa connaissance.

—Et vous, citoyen, me demanda-t-il, alors que je lui eus raconté en peu de mots mon histoire, depuis quand donc vous trouvez-vous à la Conciergerie ?

—Depuis environ quinze jours. — Je ne conçois pas alors que je n'aie pas encore eu le plaisir de vous voir.

—Il n'y a rien d'étonnant à cela ; l'on m'avait placé dans la section des assassins, et il n'y a peine une heure que je suis sorti de mon cachot !

Mais à présent que je vous ai mis au courant de l'événement qui a motivé mon arrestation, m'est-il permis de vous demander, à mon tour, quelle est la cause de votre détention ?

—Votre question est fort embarrassante, et je crains bien, malgré toute ma bonne volonté, de ne pouvoir y répondre : j'ignore encore, depuis bientôt de deux ans que je suis en prison, la cause réelle de mon arrestation. Autant que je puis la supposer, il paraîtrait que je suis un conspirateur. Le fait est, qu'en y réfléchissant bien, il n'est pas possi-

ble que j'aie montré de la pitié en faveur des victimes que l'on immolait chaque jour à Bordeaux que j'habitais à cette époque. Le tigre peut bien daigner permettre que l'on vantasse ses sanglants exploits, mais il n'entend pas que l'on plaigne le sort de l'innocente gazelle. Partout où il flaire un sang généreux et pur à verser, une victime à immoler il trouve naturellement un coupable.

—Vraiment, mon cher monsieur, dis-je à mon nouvel ami, à l'énergie pleine de mépris et d'ironie avec laquelle vous venez de prononcer ces paroles, il n'est pas besoin de vous demander, pour les connaître, quelles sont vos opinions politiques.

—Vous croyez ? Et quelles sont donc, d'après vous, ces opinions ?

—Royalistes, cela va s'en dire ! —Vous pensez ! Eh bien, permettez-moi de vous assurer que vous vous trompez du tout au tout dans votre appréciation. Je suis républicain !

—Allons nous sommes en communauté de sentiments ! lui répondis-je en lui tendant la main. Savez-vous seulement ce qui m'étonne ? c'est qu'en présence des monstruosités sans nombre qui se commettent d'une extrémité à l'autre de la France, il puisse y avoir encore des gens qui, comme nous, s'avouent républicains...

—J'ai souvent réfléchi à ce que vous me dites là ; me répondit Riouffe, et je ne vous cacherais pas que mes réflexions ne sont pas en faveur de mes opinions.

Mais, continua-t-il, après avoir fait une légère pause, voilà beaucoup de politique pour une fois ; nous reprendrons plus tard cette conversation, si bon vous semble. En attendant, je vous demanderai la permission d'aller rendre visite à une jeune dame aussi intéressante que vertueuse, et dont le sort m'inquiète vivement, car elle a dû comparaître ce matin devant le tribunal révolutionnaire. Voulez-vous m'accompagner ?

—Fort volontiers, mais votre proposition m'étonne étrangement. Avez-vous donc la liberté de rendre visite aux femmes détenues à la Conciergerie ?

—Pas précisément ; seulement la prison des femmes est séparée de celle des hommes par une grille, nous pouvons communiquer avec nos pauvres compagnes d'infortunes d'abord à travers cette grille, puis ensuite par les fenêtres de deux chambres au rez-de-chaussée, qui donnent sur la cour.

—Ah ! très-bien ! Montrez-moi le chemin. Je vous suis.

Riouffe se leva alors de dessus son lit où il était resté assis pendant tout le temps qu'avait duré notre conversation, et sortant tous les deux ensemble du cachot numéro 13, nous nous dirigeâmes vers le logement des femmes.

Nous trouvâmes, en arrivant devant la grille, plusieurs de nos compagnons d'infortune qui se pressaient aux alentours de cette barrière ; chacun cherchait du regard ou appelait de la voix une personne aimée : celui-ci sa sœur, celui-là sa fille, d'autres leurs femmes, quelques-uns leurs fiancées. En général, et ce ne fut pas sans un grand étonnement que je fis cette remarque, les détenus des deux sexes causaient entre eux avec une entière liberté d'esprit, sans qu'aucun signe trahît sur leur visage l'inquiétude ou l'abattement.

Nous trouvâmes, en arrivant

devant la grille, plusieurs de nos compagnons d'infortune qui se pressaient aux alentours de cette barrière ; chacun cherchait du regard ou appelait de la voix une personne aimée : celui-ci sa sœur, celui-là sa fille, d'autres leurs femmes, quelques-uns leurs fiancées. En général, et ce ne fut pas sans un grand étonnement que je fis cette remarque, les détenus des deux sexes causaient entre eux avec une entière liberté d'esprit, sans qu'aucun signe trahît sur leur visage l'inquiétude ou l'abattement.

La conversation qui avait lieu à travers la grille n'eût certes été ni plus calme ni plus suivie dans un salon de bonne compagnie. Je suis tenté de croire que la perspective d'une mort prochaine donnait, même aux prisonniers les moins bien élevés, cette dignité véritable, que produit une bonne conscience unie à une résignation sincère. Mon compagnon s'approcha tout contre la grille, et, après avoir salué avec une exquise politesse plusieurs dames de sa connaissance, il s'informa si madame D*** n'était pas encore revenue du tribunal révolutionnaire. Il lui fut répondu que non.

—Ce retard me contrarie vivement, me dit-il avec un grand calme, car il me semble de mauvais augure. Il est probable que cette pauvre jeune femme aura été condamnée.

—Puis-je vous demander sans indiscrétion, lui dis-je, quelle est cette personne dont le sort vous inquiète ?

—Certes, sans aucune indiscrétion, madame D***, âgée de dix-sept ans, a été envoyée, il y a quelques années, en Angleterre pour y faire son éducation. Mariée l'année dernière, elle a été arrêtée, voilà près d'un mois, en venant faire un petit voyage à Paris, avec son père.

—Et pourquoi a-t-elle été arrêtée ?

—Mais, — pardonnez-moi de vous faire cette réponse digne de la Palaise, — elle a été arrêtée parce qu'elle était libre ! Et vous, et moi, et cent mille autres infortunés parfaitement innocents, pourquoi peuplons-nous donc en ce moment tous les cachots de la France ? Au reste, on a daigné colorer l'incarcération de madame D*** d'un prétexte plausible : on l'accuse d'avoir émigré ! Il y a cent à parier contre un qu'elle sera condamnée à mort.

—Vous me dites cela avec un sang-froid incroyable !

—Que voulez-vous ! l'habitude de voir chaque jour jeter dans ce fatal tombeau ceux qui me sont chers, a, sinon émoussé ma sensibilité, au moins donné une grande force à mon caractère. Deux amis causent intimement ensemble, on appelle l'un d'eux pour le conduire à l'échafaud ; il donne alors tranquillement une poignée de main au survivant, achève sa phrase commencée, et s'éloigne avec une tranquillité parfaite. Voilà ce qui se voit ici vingt fois par jour ; il est bien rare qu'un condamné se débatte contre la mort ou implore ses bourreaux. Si, à aucune époque de notre histoire, la France ne s'est montrée aussi vile et aussi lâche qu'elle l'est en ce moment devant ses immondes oppresseurs, en compensation, jamais le courage passif n'a atteint un tel degré. Presque personne n'ose songer à la résistance, mais tout le monde sait mourir.

Riouffe achevait à peine de prononcer ces paroles, lorsque

plusieurs voix appelèrent son nom.

—Eh ! eh ! me dit-il en souriant, l'instant est-il donc venu pour moi de vous fournir un exemple de cette indifférence de la vie dont je vous parle !

—Oh ! non, m'écriai-je avec émotion, cela est impossible. Vous êtes tellement innocent de tout crime, que l'on ne pourra vous condamner.

—Vous me la donnez belle avec votre innocence, s'écria Riouffe en riant. On croirait, à vous entendre, que vous revenez du fond de la Sibérie et que vous ne vous doutez pas de ce qui se passe en France. N'ai-je pas vu conduire au supplice un jeune homme, âgé de vingt-cinq ans au plus, qui n'avait jamais été marié, et qui monta sur l'échafaud comme ayant un fils émigré et qui portait les armes contre sa patrie ! A présent que j'ai fini ma phrase, passons à la poignée de main, et au revoir !

Riouffe s'éloigna lors de moi d'un pas calme et assuré, et sans que rien, dans sa démarche ou dans sa contenance, décelât la moindre émotion. Je me hâtai de la suivre.

Heureusement qu'il s'était trompé. On ne l'appelait que pour l'avertir de l'arrivée de cette jeune dame D***, au sort de laquelle il s'intéressait. Je ne me souviens pas d'avoir jamais vu une plus charmante femme que madame D*** ; la grâce, la distinction et la pudeur se lisaient jusque dans ses moindres mouvements.

—Je vous remercie beaucoup, mon bon monsieur Riouffe, dit-elle à mon nouvel ami, de m'empressemment que vous avez mis ce matin à demander de mes nouvelles. Je n'ai pas comparu, comme je m'y attendais et comme je vous l'avais annoncé hier, devant le tribunal révolutionnaire ; on m'a seulement conduite devant une espèce de juge d'instruction qui m'a à peine adressé quelques questions insignifiantes. Je ne sais si je me berce d'un fol espoir, mais il m'a semblé, à la façon polie et innocente dont il m'interrogeait, que je lui étais recommandée spécialement.

—Que Dieu vous entende, madame ! lui répondit Riouffe, mais pourquoi donc, si vous avez tant d'espoir, paraissez-vous si émue et toute tremblante ? Je crains que vous ne nous cachiez la vérité.

—Oh ! non, mon cher monsieur, mon émotion vient, au contraire, de cet espoir que l'on a fait luire à mes yeux. Ce matin, lorsque je croyais comparaître devant Fouquier-Tinville, j'étais forte, résolue et je me sentais prête à bien mourir ; mais, à présent que j'ai entrevu la possibilité d'être rendue à la tendresse de mon père, à l'amour de mon époux, un complet changement s'est opéré dans mon cœur, j'ai peur ; l'image de la guillotine apparaît sans cesse devant mes yeux. Je ne me sens plus ni résignation, ni courage.

Que ne m'est-il donné de rendre sur ce papier la grâce inimaginable avec laquelle la jeune femme fit cette réponse. Je me sentis, en l'entendant, des larmes dans les yeux.

Riouffe allait répondre, lorsqu'une agitation qui se manifesta parmi les prisonniers arrêta la parole sur ses lèvres et appela notre attention. C'était l'un des plus hauts fonctionnaires de la Conciergerie, le citoyen Bertrand, qui venait de faire son entrée dans la partie de la prison occu-

pée par les femmes. Or, l'apparition de Bertrand, on le savait, annonçait toujours un événement important, la plupart du temps une catastrophe sanglante : de là l'agitation causée par sa vue.

Le citoyen Bertrand n'ignorait pas la terreur qu'inspirait sa présence ; aussi, loin d'entrer de suite en explications et de donner le motif de sa venue, se croisa-t-il les bras et se mit-il à regarder les femmes, tremblantes devant lui.

Enfin, après une attente d'une minute qui nous parut durer une heure, et après qu'il eut joui de la terreur des pauvres victimes, le redouté Bertrand daigna s'expliquer.

—Je viens chercher une citoyenne, dit-il lentement et en jetant autour de lui un long et circulaire regard qui passa, en s'y arrêtant un moment, sur le front de toutes les victimes confiées à sa tyrannique surveillance. Je viens chercher une citoyenne ! Mais où donc est-elle ? je ne l'ai aperçue pas. L'aurait-on déjà guillotinée par suite d'une erreur. Ah ! non... la voici ! Citoyenne D***, je ne t'avais pas vue en entrant !...

—C'est donc moi que vous demandez, citoyen Bertrand ? dit madame D***, d'une voix étranglée par l'émotion.

—Oui, c'est toi que je viens chercher ! répondit durement Bertrand. Ramasse tes effets !... et dépêche-toi, je suis pressé.

—Où devez-vous me conduire, citoyen Bertrand ? demanda la pauvre femme qui, pâle comme une morte, semblait au moment de perdre connaissance.

—Je te répondrai plus tard. Allons, allons, dépêche-toi ; les gardarmes n'ont pas le temps d'attendre.

—Oh ! je suis perdue ! Père chéri, époux adoré, je ne vous reverrai plus ! s'écria la pauvre jeune femme. N'est-ce pas, citoyen, que l'on va me conduire à l'échafaud ?

(A continuer)

N'oubliez jamais que vous pouvez toujours vous procurer chez votre pharmacien le REMÈDE DU Dr VAN BUREN POUR LES MALADIES DES ROGNONS. C'est le seul remède connu pour guérir rapidement toutes les maladies de rognons, et pris avec constance, il ne manquera jamais que de vous guérir d'une manière permanente.

—Ce qu'un excellent médecin de Toronto, dit : J'ai été affecté de dyspepsie et de maladie de foie pendant plus de 20 ans, et après avoir inutilement fait l'essai de plusieurs remèdes, je dois dire que pas un ne m'a fait autant de bien que ce remède contre la Dyspepsie et la Découverte Végétale de Northrop et Lyman.

BIJOUTERIE ET HORLOGERIE.

J. T. DROLET,

Bijoutier et Horloger,

Rue du Pont, No 125.

Profitent de l'occasion de cette annonce pour remercier le public de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et prie les acheteurs qu'il vient de recevoir un assortiment des plus considérables de tout genre, en Or, Argent et Plaqués. Il invite le public à visiter l'assortiment d'Horloges, de tout genre et prix.

Grande variété de Montres en argent et en or.

Petites montres en or pour dames depuis \$18.00 en montant.

Montres en argent garanti depuis \$10.50 à \$30.00.

AUSI : Bagues et alliances de mariage, sets de toutes sortes, épinglettes, pendant et boucles d'oreilles, colliers, bracelets et tout ce qui concerne cette branche d'affaires.

Réparations faites avec promptitude à des prix modérés.

Satisfaction garantie.

18 nov. 1882.—3m.

